

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Projet de Loi « Climat & Résilience » Une loi pour un transport routier plus mort que vert**

Les professionnels du transport routier de marchandises manifestent autant leur inquiétude que leur profond désarroi depuis l'ouverture du débat parlementaire qui a débuté le mardi 9 mars à l'Assemblée Nationale sur le projet de loi « Climat & Résilience ».

Une vision simpliste dans le projet de Loi « Climat Résilience » propose de taxer les camions avec un soi-disant objectif d'amélioration du bilan carbone du transport routier. Or, taxer n'a pas d'effet sur l'environnement. De plus, les exemples Allemand et Belge ont clairement démontré le contraire. Depuis l'instauration de l'Ecotaxe en Belgique, le nombre de camions circulant sur le réseau taxé a augmenté de 6%.

Au fil des 30 dernières années, les transporteurs ont prouvé leur investissement en faveur de l'environnement en roulant avec des véhicules performants en matière d'émission de gaz à effet de serre. Ils s'engagent chaque jour davantage pour accompagner la « croissance verte. »

**Une fois de plus, Nos parlementaires ne nous écouteront pas ?** Pourtant, ce projet de loi pourrait devenir « Climat - Résilience - Confiance »

**Le transport routier de marchandises est résolument en faveur de la transition énergétique.** Elle est nécessaire et doit être à la hauteur des enjeux du réchauffement climatique. Pour cela, elle exige une réelle ambition et des mesures efficaces que ce projet de loi ne porte pas.

Cette augmentation fiscale promise va plomber davantage la compétitivité des entreprises françaises du transport routier de marchandises. A terme, c'est la disparition du pavillon hexagonal sur nos routes, mais pas celle du camion qui transporte à bas coûts des pays de l'Est et d'Europe centrale ; ces esclavagistes modernes qui « oublient » les règles du droit social et celles de la sécurité routière vont être automatiquement favorisés. **Le gouvernement s'en moque !**

Dans une économie écologiquement responsable, le camion ne doit plus être considéré comme le problème mais la solution. La transition énergétique passera par un transport routier vert, au parc renouvelé par une aide publique forte et un réel engagement des constructeurs et des énergéticiens à proposer une véritable offre de motorisation alternative répondant à tous les usages et économiquement viable.

**Le Président de la République et le gouvernement restent sourds à nos demandes répétées portées par l'ensemble des organisations professionnelles.** Pire, la Ministre de la Transition énergétique a prévenu la représentation nationale qu'elle ne changera pas un iota des mesures fiscales envisagées à l'égard du transport routier de marchandises !

**Nos Parlementaires ont validé les mesures proposées par le gouvernement, et ce sont, une fois de plus, réduit à une simple chambre d'enregistrement de la volonté de l'exécutif.**

**L'OTRE Champagne-Ardenne ne peut s'y résoudre**

**Caroline CAIRE**

Secrétaire générale

Portable : 06 08 61 97 29

[caroline.caire@otre.fr](mailto:caroline.caire@otre.fr)